

## CONFERENCE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE SUR LA MIGRATION

### Objectifs et portée

La migration n'est pas un fait nouveau. Il s'agit d'un phénomène mondial qui a toujours jalonné l'histoire de l'humanité. La migration a été à l'origine de l'éclosion de plusieurs civilisations dont le rayonnement a été rendu possible grâce au brassage ethnique et culturel. Depuis longtemps, les individus qui ont quitté leur pays d'origine à la quête de perspectives d'avenir meilleures ont transféré dans les pays d'accueil leur culture, leur mode de vie et de pensée et leurs pratiques religieuses.

Ces dernières années, les migrations légales ou clandestines ont connu une forte augmentation. Selon les estimations de la Division de la Population du Département des Affaires Economiques et Sociales de l'ONU, le nombre des migrants<sup>1</sup> dans le monde est passé de 173 millions en 2000 à 244 millions en 2015, soit une augmentation de 41%. Selon la même source, 8,2% des migrants internationaux, en 2015, sont des réfugiés<sup>2</sup>. Concernant les pays d'accueil, l'Allemagne est devenue, en 2015, la deuxième destination la plus populaire des migrants internationaux<sup>3</sup> derrière les Etats Unis<sup>4</sup>.

La question de la migration est complexe. La traditionnelle distinction entre pays d'accueil, pays d'origine et pays de transit tend à s'atténuer.

En outre, le profil des migrants a considérablement évolué : des ruraux peu qualifiés aux jeunes urbains qualifiés, voire hautement qualifiés, appartenant à des classes moyennes, en plus de femmes indépendantes. Les femmes représentent 48% du nombre

global des migrants internationaux dans le monde<sup>5</sup>. Une nouvelle configuration des tendances migratoires a émergé avec l'apparition de nouvelles formes, à savoir les réfugiés environnementaux, les déplacés forcés suite aux conflits incessants<sup>6</sup> et la migration de travail ("brain drain" et "care drain").

Contrairement aux idées reçues, l'Afrique connaît un important développement des mouvements migratoire<sup>7</sup> internes. En 2015, près de 50%<sup>8</sup> des migrants africains restent à l'intérieur du continent<sup>9</sup>, soit environ 16 millions d'Africains et, à peine, 28% prennent la direction de l'Europe. Le reste se dirige vers l'Amérique du Nord et certains pays du Moyen-Orient et d'Asie.

Les flux migratoires au niveau du continent africain se développent dans un contexte encore marqué par une insuffisance en termes de capacités<sup>10</sup> pour certains pays de répondre efficacement, individuellement ou collectivement, aux défis et enjeux engendrés.

Le Maroc est fortement concerné par la problématique migratoire, de par sa position géographique, à la porte de l'Europe. Jadis pays de transit des migrants subsahariens vers l'Europe, le Maroc est devenu un pays d'accueil des migrants.

Dans la perspective de son adhésion à la CEDEAO, le Royaume pourrait être amené à ratifier l'un des principes fondamentaux du Traité<sup>11</sup> de cette communauté, celui de la libre circulation des biens et des ressortissants des Etats membres et à faire face à une éventuelle

migration massive, en provenance des pays de cette communauté.

La question migratoire constitue, aujourd'hui, une des problématiques prioritaires sur le plan continental, régional et national. Une approche globale et équilibrée s'impose compte tenu des réalités et des défis en matière de migration et des liens entre la migration et d'autres enjeux importants sur le plan économique, social, politique et humanitaire...

Afin d'approfondir la réflexion sur les stratégies de réponse aux enjeux et défis que présente la question de la migration au niveau du continent africain, l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) organisera, en collaboration avec le Bureau de la Fondation Konrad Adenauer Stiftung au Maroc, mardi 9 janvier 2018, au siège de l'Institut, une rencontre internationale à laquelle prendront part des acteurs institutionnels et des experts nationaux et étrangers des questions migratoires dans leurs multiples dimensions.

Après une session d'ouverture visant à dresser les contours de la thématique sous-revue, cette rencontre se déroulera en quatre sessions :

- La première session traitera des enjeux et des clés de compréhension des nouveaux phénomènes migratoires dans le monde et présentera certaines expériences internationales réussies, en matière de gestion de la question migratoire.
- La seconde session mettra en évidence un panorama de la migration intra-africaine et abordera les stratégies, à même d'apporter des réponses de fond à la question migratoire au sein du continent.
- La troisième session sera consacrée à l'examen des caractéristiques et des enjeux de la migration africaine vers l'Europe.
- La quatrième session sera dédiée à l'identification des défis globaux et spécifiques, soulevés par les phénomènes migratoires au sein de la CEDEAO, dans la perspective de l'adhésion du Maroc à cette communauté. La session sera clôturée par la proposition de stratégies innovantes qui permettraient au Royaume de faire face à ces défis.

## NOTES

<sup>1</sup> "Au niveau international, il n'existe pas de définition universelle du terme "migrant". Ce terme s'applique habituellement lorsque la décision d'émigrer est prise librement par l'individu concerné, pour des raisons "de convenance personnelle" et sans intervention d'un facteur contraignant externe. Ce terme s'applique donc aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille" \_ Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations.

<sup>2</sup> Personne qui, "craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner" (Convention relative au statut des réfugiés, 1951, art. 1er a, § 2).

<sup>3</sup> Eurostat, [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Asylum\\_statistics/fr](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Asylum_statistics/fr)

<sup>4</sup> Les Etats-Unis, pays ayant accueilli historiquement le nombre le plus élevé de migrants (44 millions), viennent de mettre en place une nouvelle politique migratoire plus restrictive depuis la fin de l'année 2016.

<sup>5</sup> L'OIM publie une fiche d'information sur les tendances de la migration dans le monde en 2015 (<https://www.iom.int/fr/news/loim-publie-une-fiche-dinformation-sur-les-tendances-de-la-migration-dans-le-monde-en-2015>)

<sup>6</sup> Quatre millions de réfugiés et 11 millions de personnes déplacées en interne proviennent actuellement de l'Afrique (UNHCR, 2014 et 2015).

<sup>7</sup> Près de 32 millions de migrants africains, soit à peu près 3% de la population du continent. Ce chiffre comprend à la fois des migrants volontaire et involontaires. Près de 28% des migrants africains proviennent de l'Afrique du Nord.

<sup>8</sup> Calculs IRES\_ Nations Unies, Département des Affaires Sociales et Economiques, Division de la migration internationale, 2015.

<sup>9</sup> Selon le rapport de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA), International Migration in Africa: Framing the Issues, 2016 (<http://repository.uneca.org/handle/10855/23008>), les pays de destination sont les pays africains les plus développés ou les plus riches en ressources,

---

principalement certains pays de l'Afrique du Nord, le Gabon et l'Afrique du Sud.

<sup>10</sup> Capacités législatives (manque d'harmonisation des politiques migratoires au niveau du continent), de capacités d'accueils et d'insertion socio-économique....

<sup>11</sup> Traité révisé et faisant l'objet du Protocole A/SP.1/5/79 signé à Dakar mai 1979.